

Liberté
Égalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Etranger..... Le port en sus

Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Belle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —

BUREAUX TOUTS LES LUNDIS, DE 4 A 6 HEURES DU SOIR. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES

Les Annonces sont reçues à l'Agence V. FOURNIER & C^{ie}
14, rue Confort, 14

et au Bureau du Journal

L'Administration du FRANC-MAÇON prie les personnes auxquelles ce numéro a été adressé de vouloir bien en prendre connaissance et de le retourner au bureau du journal, dans le cas où elles ne désiraient pas contracter un abonnement.

Les abonnés nouveaux, dont nous n'aurions pas l'adresse, sont priés de nous l'écrire très lisiblement. Le prix de l'abonnement doit être envoyé franco, en mandat ou en timbres-poste, au Trésorier-Administrateur du journal le FRANC-MAÇON, 52, rue Ferrandière, 52.

Nos abonnés actuels sont priés de faire parvenir au Trésorier le montant de leur abonnement avant la publication du troisième numéro, s'ils ne préfèrent l'encaissement par la poste.

SOMMAIRE

Les Elections. — Du rôle de la Franc-Maçonnerie dans les relations internationales. — Esprit des morts et des vivants. — Les influences religieuses. — Les couvents et le monde. — La Mouche d'or. — La morale et l'instruction laïque. — La Bible. — Catholiques et Francs-Maçons. — L'église de Fourvière. — Quelques réflexions de Diderot sur la religion et la politique. — Variétés. — Revue des Théâtres.

FEUILLETONS : Mariage d'un Franc-Maçon. — Petits dialogues philosophiques.

LES ÉLECTIONS

Nous avons signalé les dangers de l'émiettement des forces républicaines, en face de la coalition des partis monarchiques. Le scrutin vient de justifier nos appréhensions.

Notre unique préoccupation, pendant la courte période de temps qui va s'écouler jusqu'au jour où les électeurs reviendront voter, doit être la concentration des républicains.

Il faut faire le sacrifice des préférences de personnes, mettre de côté les questions de nuance politique, oublier les divisions de comités, et se retrouver étroitement unis, comme autrefois, lorsque la République était menacée.

Dans tout département où est formée une liste réactionnaire, c'est un devoir absolu pour les républicains de ne présenter qu'une liste au scrutin de ballottage. Tout comité qui viendrait diviser les voix en face de l'Union conservatrice ferait œuvre coupable et trahirait la République.

Du Rôle de la Franc-Maçonnerie

DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Un peuple ne vit pas que de lui-même, et les destinées d'une nation sont si intimement liées à celles des autres nations que l'esprit ne peut les en distinguer. Surtout lorsqu'ils habitent le même continent, les peuples sont solidaires entre eux, comme les individus dans chaque peuple. On ne peut supposer une nation prospère, civilisée, pacifique, existant au milieu de peuplades sauvages. Si même elle parvient à défendre son territoire, si elle parvient à barrer ses frontières, il y a forcément pour elle diminution du bien-être possible, qui existerait dans l'hypothèse du voisinage d'autres nations civilisées comme elle, puisqu'il y aura par le fait même de la défense des frontières, diminution dans la faculté de l'échange.

Tous les peuples européens, après la grande Révolution, ont compris cette solidarité; ils ont tous cherché à abaisser leurs frontières naturelles, en creusant des ports, en perçant des isthmes, en trouvant les montagnes par des tunnels — mais sous l'influence d'un esprit rétrograde, ils ont immédiatement relevé des frontières artificielles par des tarifs de douanes et des mesures de prohibition.

Et l'Europe — pour rester chez nous — présente le curieux spectacle qu'offrirait la France avant Colbert, lorsque chaque province était séparée des autres par une série de douanes intérieures fort rigoureuses et fort onéreuses. Si Colbert a eu la première idée de leur suppression, l'opposition qui lui a été suscitée a été assez forte pour qu'il n'ait pas moins fallu que la tourmente révolutionnaire pour assurer l'unité française, et vaincre l'opposition faite à cette idée libérale, par toute la gent révolutionnaire.

Or, comme l'histoire se répète éternellement, si les peuples ne se pénètrent pas de leur identité de but, de leur solidarité d'intérêts, et n'essayent pas de faire prévaloir ces idées dans les conseils des gouvernements, il arrivera pour l'Europe ce qui est arrivé pour la France, c'est-à-dire la Révolution violente.

Il appartient à la Maçonnerie de la prévenir en appliquant virilement cette troisième partie de son programme dont nous avons vu successivement tous les développements. La Maçonnerie est internationale; elle a en vue, plus que le bien de chaque peuple en particulier, le bien de l'Humanité tout entière et son amour du Progrès ne connaît pas de frontières. Tous les peuples sont égaux devant elle comme devant la nature même. Prête à tous les efforts pour seconder toute émancipation humaine, elle accorde son aide à quiconque le demande, et l'idée généreuse, quelle que soit son origine, trouve accès dans ses Loges.

Or, les hommes éminents de tous les pays sont des nôtres, appartiennent à la Maçonnerie; il ne tient qu'à la démocratie d'y venir aussi, d'y renouveler par son souffle puissant et jeune, la vie féconde en résultats, et faisant d'une accusation sans fondement une réalité pratique, de donner le mot d'ordre dans les Loges, et d'imposer ce mot d'ordre aux hommes qui président à ses destinées.

Les Economistes s'épuisent en théories pour démontrer aux nations que les douanes extérieures, les barrières fictives sont mille fois plus funestes que les obstacles que la nature avait élevés entre elles. Ceux-ci, la force matérielle peut en triompher; les autres deviennent des préjugés nationaux, s'enracinent dans les meilleurs esprits et la raison même se heurte contre eux.

Qu'ils renoncent aux théories et que se mêlant aux agitations de ce monde qu'ils prétendent transformer en s'en tenant à l'écart, ils aillent dans les ateliers maçonniques prêcher ces vérités sociales, qui auraient pour le bien-être des peuples une toute autre portée que la résurrection de Lazare pour le salut des âmes. Ils seront accueillis à bras ouverts, leur parole écoutée d'abord avec surprise, retenue avec enthousiasme, et les hommes politiques qui appartiennent aux Loges seront mis en demeure de combattre ces idées si elles sont erronées, ou de les faire triompher dans la pratique, si elles sont justes. Ils auront mandat, mandat étroit, mandat inéluctable.

Et si ces bonnes volontés se rencontrent dans deux pays, si dans deux pays, l'Italie et la France, par exemple, il se trouve dans le Parlement des hommes décidés à tenter une loyale épreuve, à reconnaître vrai pour la pratique ce que tout le monde reconnaît vrai en théorie, et à renoncer à cette absurdité par laquelle un peuple vote des millions pour rendre plus facile aux autres peuples l'accès de son territoire, et en vote de nouveaux pour le leur interdire, s'il se trouve dans les Parlements des deux pays de tels hommes, il me semble que les difficultés seront résolues et l'accord fait de lui-même.

Nous ne poursuivons pas de chimères. L'épreuve a été faite d'abord pour la France. L'expérience a été concluante. Qui chez nous

oserait en revenir au système des douanes intérieures, définitivement condamné, et dont le projet de suppression a jadis paru tout aussi ridicule que celui de supprimer les douanes à la frontière?

Mais il y a mieux: sous l'Empire, par l'annexion à la France de l'Italie, des Pays-Bas, les douanes entre ces deux pays et la France avaient été supprimées *ipso facto*. Consultez les statistiques commerciales de l'époque, elles seront nécessaires pour confirmer les vérités proclamées par l'Economie politique, et elles vous en apprendront à ce sujet plus long que les longs discours.

Fondé par la force, le système impérial est tombé par la force; mais il nous a laissé ce précieux enseignement que ce qu'il n'a pu faire est tout au moins faisable, à la condition de le tenter, non par la violence, mais par une entente commune.

Cela dépend seulement de la Démocratie, et cela dépend aussi de la Maçonnerie. Qu'elle prenne garde de s'immobiliser dans le Passé, comme l'Eglise, qu'elle soit de son temps, de son époque; mieux, qu'elle soit à l'avant-garde de son époque. Arrière les ambitions personnelles qui se font, dans chaque atelier, une coterie mesquine et néfaste; place au grand courant des idées de progrès dont notre société tressaille, et qui veut passer par les Loges pour révolutionner le monde.

Il suffit qu'on en revienne à l'idée primitive de Franc-Maçonnerie, qui fait de chaque Loge, non pas un comité local, exclusif, d'admiration mutuelle, mais simplement un centre de travail différent, où chacun porte sa part de concours à l'œuvre commune de la Loge, et où le travail de la Loge est, à son tour, une part de l'œuvre commune de la Maçonnerie tout entière.

En procédant ainsi, en revenant à ces pures traditions, la Maçonnerie accomplira fidèlement son programme qui doit hâter l'avènement de la Démocratie intelligente et laborieuse.

Le programme de la Maçonnerie? Le mot étonne. Tant de gens prétendent qu'elle n'en a pas.

Nous avons vu qu'il n'en est rien, et, résumant nos trois articles, nous pourrions la diviser en trois périodes bien distinctes:

1° Destruction de tout ce qui peut empêcher la marche de l'humanité vers le progrès; guerre à l'erreur, guerre aux institutions monarchiques, guerre au cléricalisme;

2° Organisation de la Société moderne, dans chaque nation, par l'application rationnelle de solutions sociales préconisées par la science de l'Economie politique;

3° Enfin, organisation de la Société moderne au point de vue international, par l'application des théories de solidarité, de communauté, d'intérêts, devinées par les hommes de la Révolution, et qui

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" (2)

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Antoine Mignot revenait à Lyon, après son long exil, plein d'espérance dans le grand élan patriotique de la France; il voulait prendre sa part à la lutte et sa première pensée, en rentrant dans sa ville natale, fut de trouver un asile pour sa femme et son fils, pendant qu'il irait faire le coup de fusil contre les Prussiens.

Il avait conservé quelques relations avec des parents éloignés, tisseurs de la Croix-Rousse. Prévenus du retour de leur parent, ceux-ci les attendaient à la gare; ils se faisaient une fête d'offrir l'hospitalité à ce courageux républicain qui restait pour eux le type de la fermeté et de la loyauté. Cousin à un degré éloigné d'Antoine Mignot, Jean Valin était fier de sa parenté avec

un homme dont les convictions républicaines ne s'étaient jamais démenties, qui, peut-être avec quelque exagération, avait sacrifié tous ses intérêts pour rester fidèle, jusqu'au bout, à ses principes.

Que de fois dans les veillées longues, lorsque les métiers, arrêtés après une longue journée de travail, avaient cessé de battre, la conversation roulait sur les actes de civisme du proscrit. On se rappelait alors avec quelle infatigable persévérance il protestait contre les divisions entre républicains, qui devaient amener l'avènement de l'empire. On citait ses ardents discours dans les réunions, ses luttes incessantes contre les imprudents qui préparaient, sans s'en douter, le retour à un régime monarchique.

Les amis, réunis autour de la table de famille, racontaient la part qu'ils prenaient à ces combats de chaque soir, pour déjouer les manœuvres dont Antoine Mignot ne prévoyait que trop les conséquences, et Valin, heureux de se mêler à ces souvenirs, retrouvait maintes anecdotes apportant leurs notes gaies dans ces tristes souvenirs.

Il suivait alors son cousin dans toutes ces réunions publiques, l'écoutant avec admiration, dans les discussions où Antoine Mignot, emporté par sa foi républicaine, s'élevait parfois jusqu'à la vraie éloquence, le suivant à la sortie pour le protéger contre les adversaires qu'il avait écrasés à la tribune sous les arguments rendus irrésistibles par sa parole convaincue; car, en ce temps, comme aujourd'hui, les débats politiques se terminaient

souvent, à la sortie, par des altercations et des voies de fait.

C'était pour Valin, le bon temps, celui où, tout animé par le discours de son cousin, il l'appuyait à la porte de la salle par quelques vigoureux coups de poing, calmant vite les intentions agressives des orateurs trop disposés à chercher une revanche dans la rue à leur insuccès de la séance.

On avait fait dans ce milieu de parents et d'amis, une sorte de héros du proscrit obstiné dans son exil. La femme et la fille de Valin, voyaient à travers l'enthousiasme excité par tous ces récits, le cousin qui allait enfin revenir à Lyon et le jour de son retour fut pour elles, une journée d'émotion.

On invita tous les amis qui avaient connu Antoine Mignot, et le dîner préparé, on se rendit à la gare de Genève pour recevoir les parents dont l'arrivée était un événement dans la maison.

La femme de Valin se demandait quels seraient ses rapports avec cette cousine dont l'éducation devait être si supérieure à la sienne. Ce n'était pas sans quelque inquiétude qu'elle se comparait à l'avance à cette ancienne institutrice devenue la femme d'Antoine Mignot, et elle craignait de lui paraître trop simple et trop ignorante.

La jeune fille de Valin, pensait, elle, à ce jeune cousin qui venait se mêler à sa vie si calme et si tranquille et elle se demandait ce que serait pour elle, ce jeune camarade inconnu qui devait, du jour au lendemain, devenir le compagnon de chaque jour.

Il avait été en effet convenu qu'Antoine Mignot, sa femme et son fils, acceptaient de partager le modeste appartement du tisseur et de sa famille et, qu'en se serrant un peu, on parviendrait à se loger dans les chambres perchées au 5^e étage d'une des maisons les plus élevées de la Croix-Rousse.

De ce petit logement, les fenêtres s'ouvraient sur toute la ville. Devant soi, s'étendaient au loin les deux fleuves se réunissant à l'extrémité de la presqu'île; on voyait à ses pieds, étroitement serrées, les hautes maisons des Terreaux et de Perache, si pressées les unes contre les autres qu'on devinait à peine les rues sillonnant la cité. Puis à droite, sur la colline, s'élevaient les maisons religieuses, les couvents, toutes ces propriétés du clergé et des sociétés pieuses, qu'on voit partout élevées dans les plus belles positions, placées sur les hauteurs, comme pour rappeler leur volonté de toujours dominer. Et, lorsque les rayons du soleil éclairaient le sommet de Fourvière, de la modeste chambre destinée à son cousin Mignot, Valin apercevait, se détachant sur le ciel, la statue de Fourvière élevée au-dessus de la modeste chapelle que les riches cléricaux lyonnais rêvaient de remplacer par quelque grand et somptueux édifice, dédié à saint Michel, le saint le plus belliqueux du Paradis, et le patron du comte de Chambord.

A suivre.

sont étouffées par les craintes personnelles et les manœuvres d'une coalition cléricalle et aristocratique.

Voilà pour la théorie. Il s'agit maintenant, le problème posé, d'en trouver la solution pratique.

Nous nous efforcerons de la rechercher avec le concours bienveillant de nos lecteurs.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS.

L'éducation catholique ne fait pas des hommes libres. VACHEROT

Dans les temps modernes, le créateur d'une religion serait tenu pour imposteur. THIERS.

C'est une erreur de croire qu'il est libre à chaque homme d'embrasser la religion qu'il a regardée comme vraie. Il est faux que les hommes puissent trouver le chemin du ciel et obtenir le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion. On ne doit pas même espérer le salut de ceux qui existent en dehors de la véritable Eglise du Christianisme. PIE IX.

Le système religieux du passé est indigne des lumières actuelles et doit être rejeté. JOUFFROY.

Je nie le dieu du privilège et de la grâce, le dieu capricieux et arbitraire qui viole ses propres lois et bouleverse l'ordre universel sur la simple prière des hommes. — Je nie le dieu qui délègue son pouvoir à des créatures humaines, concède le droit d'absoudre ou de retenir en son nom, et ne délègue dans le ciel que ce que le prêtre a délégué sur la terre. LÉON RICHER.

Toute religion établie sur des dogmes invariables est une religion d'étouffement et de compression. L'abbé CHATEL.

Le clergé a toujours acquis, il a toujours rendu, et il acquiert encore. MONTESQUIEU.

On n'est pas religieux parce qu'on bavarde religion. S. DE SACY.

Une bonne femme qui nourrit deux enfants et qui file ne rend-elle pas plus de services que tous les couvents n'en peuvent rendre? VOLTAIRE.

La persécution est la première des voluptés religieuses. RENAN.

LES INFLUENCES RELIGIEUSES

Les résultats du scrutin fournissent la preuve de l'action du clergé dans les élections. Il ne faut cesser de rappeler la large part prise par les journaux religieux dans la formation de la ligue conservatrice. Les feuilles pieuses, même celles qui paraissent ne devoir s'occuper que des questions d'orthodoxie, se sont jetées dans la lutte et ont fait appel à l'armée pieuse pour combattre la République. Qu'on lise les exhortations de l'*Echo de Fourvière* et qu'on juge de l'élan donné à la propagande des prêtres par de tels articles.

Nous sommes, dit l'*Echo*, à la veille du jour qui a avoir une influence, sinon décisive, au moins pesante sur les destinées de la France. Ce jour, par coïncidence inaperçue des hommes néfastes qui fixent, est celui de la fête du Rosaire, dont la dévotion est remise en si grand honneur par la persévérance de confiance du Chef de l'Eglise.

Voix du Pasteur des peuples a été entendue. De part on déploie la pieuse couronne des *Pater Ave* inaugurée par saint Dominique, en des temps orangeux, et qui, tant de fois, fut entre les mains des fidèles une arme victorieuse.

Demain donc, pendant que nos mères, nos sœurs, nos filles, nos petits enfants, les vierges consacrées au Seigneur, dans leurs cloîtres, les prêtres au saint autel élèveront, comme Moïse, les mains sur la montagne, pendant que les fervents chrétiens qui, heureusement, se trouvent nombreux encore parmi les hommes, s'uniront à ce concert d'intercession, les électeurs déposeront dans l'urne les noms de ceux qui vont sauver ou perdre la France.

Jamais, depuis qu'est en vigueur ce jeu si mal réglé de nos institutions, que l'on décora du nom pompeux de suffrage universel, jamais le parti conservateur de la religion, de la famille et de la propriété n'a montré une activité pareille. C'est à peine si l'on signale trois ou quatre départements où l'organisation soit incomplète. Dans le but de conserver l'unité, en face des divisions des partis hostiles, de nombreuses concessions ont été regardées comme nécessaires; tous les candidats adoptés ne sont pas des chrétiens d'élite, mais tous sont des hommes décidés à soutenir la vraie liberté de conscience et les grands intérêts de notre pays. Nous aurions pleine confiance dans les délibérations d'une Assemblée qui serait composée en majorité des candidats des listes conservatrices qui viennent d'être publiées.

Le combat est engagé sur ce terrain, il faut le soutenir à tout prix. Au lendemain de cette épreuve, quelles qu'en soient les chances, le moment sera venu d'organiser puissamment la ligue catholique dont M. le comte de Mun, dans l'admirable lettre que nous avons publiée, trace le plan.

Marchons donc, demain, tous unis sous la bannière improvisée qui a une signification: la réaction naissant de l'excès du mal et portant au bien des foules désabusées. Ne nous bornons pas à déposer notre vote, réveillons les indifférents, fortifions les faibles, éclairons les ignorants, ramenons les égarés! Tout cela peut se faire à la dernière heure. Dieu veuille qu'un jour vienne où la simple bannière de l'ordre et de la liberté ne suffise plus aux aspirations des conservateurs.

La croix résolument embrassée peut seule être de ces précieuses conquêtes la garantie sûre et le radieux couronnement.

De pareilles excitations propagées dans toutes les communes de France par les hommes appartenant à l'Eglise et dont l'Etat paie régulièrement les appointements, devaient nécessairement amener la concentration des forces monarchiques et cléricalles. Qu'on se rende compte maintenant de ce que peut, dans le pays, la religion se jetant dans la politique et mise au service de la coalition royaliste. Et qu'on avise.

LES COUVENTS ET LE MONDE

Nous croyons, pour aujourd'hui, devoir passer la plume à l'éminent et vertueux arch-vêque de Cambrai, à l'écrivain de génie, autour du *Télémaque*.

En passant par sa bouche, nos idées gagneront en persuasion et en éloquence, ce qu'elles pourront paraître perdre en partialité.

Les quelques lignes que nous soumettons à nos lecteurs sont tirées du *Traité de l'éducation des Filles*. Fénelon, qui était alors simple directeur d'une communauté de femmes, le composa en 1681, non pour le public, mais pour répondre à la sollicitude maternelle de la duchesse de Beauvilliers qui avait à diriger l'éducation d'une nombreuse famille. Il y fait habilement ressortir quelques uns des inconvénients que peut offrir l'éducation des couvents, et dissuade la duchesse de leur confier sa fille.

Je vous préfère, lui dit-il, pour son éducation, à tous les couvents.

Si un couvent n'est pas régulier, elle y verra la vanité en honneur, ce qui est le plus subtil de tous les poisons pour une jeune personne. Elle y entendra parler du monde comme d'une espèce d'enchantement; et rien ne fait une plus pernicieuse impression que cette image trompeuse du siècle, qu'on regarde de loin avec admiration, et qui en exagère tous les plaisirs sans en montrer les mécomptes et les amertumes. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin, sans l'avoir jamais vu de près, et sans être prévenu contre sa séduction. Ainsi je craindrais un couvent mondain encore plus que le monde même.

Si, au contraire, un couvent est dans la fermeté et dans la régularité de son institut, une jeune fille de condition y croit dans une profonde ignorance du siècle; c'est sans doute une heureuse ignorance, si elle doit durer toujours; mais si cette fille sort de ce couvent et passe, à un certain âge dans la maison paternelle, où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et que ce grand ébranlement d'une imagination vive. Une fille qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Elle sort du couvent comme une personne qu'on aurait nourrie dans les ténèbres d'une caverne, et qu'on ferait tout d'un coup passer au grand jour. Rien n'est plus éblouissant que ce passage imprévu, et que cet éclat auquel on n'a jamais été accoutumé.

Il vaut beaucoup mieux qu'une fille s'accoutume peu à peu au monde auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans les occasions, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération, pour le seul besoin.

Nous nous contenterons des arguments que l'auteur fait ici valoir, bien que nous puissions en ajouter d'autres qui n'auraient peut-être pas moins de force. Fénelon, il est vrai, excepte Mme de Beauvilliers de la règle commune, et intitule l'article « Avis à une Dame de qualité sur l'éducation de sa fille. » Mais nous pensons qu'on peut sans danger généraliser ces conseils tout personnels, et qu'ils n'en seront pas moins justes pour être adressés à toutes les mères de famille, même au grand nombre de celles qui ne sont pas dames de qualité.

Peut-être l'adversaire malheureux de Bossuet, l'illustre condamné de la cour de Rome, paraîtra-t-il peu orthodoxe à certaines gens. C'était bien cependant un évêque ultramontain, que ce partisan convaincu de la religion d'Etat qui résumait ainsi sa doctrine: « Le prince punit les novateurs contre l'Eglise. L'Eglise affermit le prince en exhortant les sujets et en excommuniât les rebelles. » C'était un ultramontain que cet adversaire des libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il rejetait comme « libertés à l'égard du Pape, servitudes envers le Roi. » Nos lecteurs penseront comme nous que cela ne saurait rien enlever à la justesse de son argumentation.

LA MOUCHE D'OR

Il ne s'agit point de ces brillants insectes, dont le seul défaut est de ne pas se poser toujours sur des fleurs, mais de la statue d'un grand saint, si bien doré jusqu'au bout des ailes, qu'on ne le nomme plus à Lyon, que la *Mouche d'Or*. Il domine toute la ville, haut perché sur l'abside de la nouvelle église de Fourvières.

Avant d'arriver à la caser là-haut, la lutte fut chaude entre ses partisans et ceux de la sainte Vierge. Pour ces derniers, mettre sur la colline une autre statue que celle de la Vierge Marie à laquelle on fait de si belles illuminations, au 8 décembre, c'était une abomination. Fut-ce même en faveur d'un saint illustre, ils n'admettaient aucune autre grande statue auprès de la protectrice de Lyon qui sauva, disent-ils, les Lyonnais du choléra et d'une foule d'autres désagréments. Aussi, quand quelques malins journalistes, parpaillots en diable, révélèrent malignement les projets du pieux architecte, créateur du gros mo-

nument qui écrase la montagne de Fourvières, les feuilles dévotes ne sonnèrent mot. Mais, malice diabolique, on revint à la charge et un beau jour — *horresco referens* — un journal républicain reproduisit un passage du rapport des administrateurs constatant que le plan du nouvel édifice comprenait bel et bien un saint Michel de grande taille, au-dessus de l'abside.

Il fallut se décider à parler; et même avec toute l'habileté d'une plume cléricalle, il y avait là une explication embarrassante à donner. L'*Echo de Fourvières*, compétent entre tous, pour les questions religieuses, avoua son saint doré avec toute espèce de restrictions. Il commença par énumérer toutes les qualités de saint Michel, qui n'est pas seulement un ange, mais un « archange »; il rappela qu'il fut longtemps considéré comme le patron de la France, et ajouta que, du reste, il ne ferait aucun tort au culte de la vierge dont la statue restait toujours sur la petite chapelle, et soutint avec aplomb, qu'on avait même la pensée d'améliorer sa situation un peu effacée derrière les hautes tours du nouveau monument.

Le sujet était scabreux et se compliquait considérablement. Beaucoup d'âmes pieuses, quoique obéissantes et soumises, n'avaient pas vu sans regret la modeste chapelle éclipsée par le gros œuvre élevé à côté. Pleines de dévotion pour le petit sanctuaire, où des ex-votos naïfs témoignent d'une ferme croyance aux miracles obtenus par l'intercession de la Vierge, les dames lyonnaises du monde clérical regrettaient l'élévation énorme des tours cachant la statue à tout un côté de Lyon et des environs. Elles tenaient à cette chapelle, et les maudits journalistes sceptiques qui indiquaient la démolition nécessaire du minuscule clocher n'ayant plus désormais sa raison d'être, leur avaient ouvert les yeux.

Elles se consolaient à demi en pensant qu'un architecte adroit, éclairé par les inspirations divines, parviendrait à poser la statue chère à leur cœur sur la nouvelle église, et que, tout au moins, si cette statue ne s'harmonisait pas avec l'ensemble de la construction, on en mettrait une autre plus élevée, mais de même forme.

C'était déjà un gros crève-cœur que ce déménagement et surtout ce remplacement possible. Mais la perspective d'avoir un saint aussi haut que la Vierge et, ensuite, par la force même des choses, de voir descendre la statue ancienne pour la reléguer dans quelque chapelle, était en vérité, trop cruelle.

La guerre fut allumée dans le comité; les uns tinrent bon pour le saint, les autres résistèrent avec ardeur pour la Vierge. Le saint restait en suspens. Il est vrai qu'avec des ailes, cette position en l'air lui était moins pénible qu'à tout autre de ses confrères.

Tous les griefs furent repris: à quoi bon dépenser tant d'argent pour exécuter un lourd et disgracieux monument; la foi en la Vierge, le clocher et la chapelle modeste étaient si bien assis qu'il n'était besoin de venir faire du luxe mal à propos; l'argent des fidèles eût été bien mieux employé à réparer d'autres églises qui tombent en ruines; on aurait pu, d'ailleurs, en maintenant l'élégant clocher, agrandir la petite église et l'organiser d'une façon plus convenable pour le culte; et dans la passion du débat, nous ne garantissons pas que des plus dévoués n'aient pas été jusqu'à se servir des comparaisons irrespectueuses des libres-penseurs prétendant que l'œuvre de l'architecte ressemblait, avec ses quatre tours, à un éléphant, les pattes en l'air.

Il paraît que l'affaire s'envenima très fort; mais les partisans de saint Michel tinrent coup à toutes les attaques et défendirent vaillamment leur saint. Il fut posé, puis, un matin, on enleva les planches et apparut alors un petit saint si petit, si petit que, des quais de la Saône, avec la meilleure vue, il fallait une lunette pour le distinguer. Des curieux vinrent, munis de leur jumelle de théâtre. Et, c'est le comble de l'inconvenance de faire passer l'image d'un saint par les verres servant chaque soir à grossir les mollets des danseuses. D'autres, sentant cette indécence, n'usèrent que de leurs lorgnons et ne virent qu'un minuscule corps doré et deux ailes presque imperceptibles. « Mais on dirait une mouche d'or! » s'écrièrent-ils. Et le mot est resté. On ne connaît plus la nouvelle statue de saint Michel à Fourvières que sous ce nom: la *Mouche d'Or*.

L'appellation manque de piété, mais elle est si juste qu'elle restera.

Pourquoi le saint Michel est-il si réduit? On dit que, tout en triomphant, ses défenseurs ont compris qu'il fallait calmer les consciences froissées et laisser la Vierge, beaucoup plus grande, frapper seule les regards au premier coup d'œil.

Il y a là une manœuvre ratée. Incontestablement les inventeurs de saint Michel voulaient ramener en honneur le grand saint, patron de plusieurs rois, et que M. de Chambord tenait en grande estime. La Vierge ne fait pas assez de politique et elle a, pour certains, pris trop de place dans la dévotion. L'archange Michel est un vrai saint royaliste. Charles VII l'avait en extrême vénération; son image brillait sur la bannière royale « comme étant le gardien et l'ange tutélaire de la France. » Louis XI le pro-

clama « protecteur de la France. » C'est Louis XIII qui lui fit grand tort en plaçant son royaume sous la protection de la Vierge Marie. Depuis il ne s'était pas relevé du coup que lui porta Louis XIII, et les pâtisseries même, dont il était le patron, ne lui faisaient guère de propagande.

D'une seule fois, les fortes têtes du comité de Fourvières, comptaient le remettre en faveur, en le hissant au sommet de la colline. Or, la Vierge l'a emporté, le grand saint n'est plus qu'une mouche d'or.

Si les royalistes veulent refaire un ordre de saint Michel et préparer une décoration plus désirée que le ruban pontifical de Grégoire-le-Grand, il faudra, à Lyon, attacher au ruban une petite mouche comme les dames en mettent parfois à leurs oreilles ou à leurs chapeaux, afin qu'on sache bien que c'est l'ordre de saint Michel.

La Morale et l'Instruction Laïque

Montesquieu a écrit, et c'est le plus bel éloge de la démocratie: la vertu est son mobile. En effet, c'est dans un gouvernement où la liberté tend à diminuer l'action de l'autorité, dans lequel l'initiative individuelle prend souvent la place de la direction centrale, que le sentiment du juste et de l'injuste, du devoir, est le plus indispensable aux citoyens.

La morale est une condition de la force et de la durée d'un état démocratique; chaque citoyen doit s'y montrer sévère pour les autres, mais plus sévère encore pour soi. La rectitude de la conscience est heureusement commune et naturelle; la morale, a dit Renan, a ce beau privilège de réunir en un même sentiment tous les esprits honnêtes. Et si le jugement paraît parfois s'égarer, c'est qu'on n'envisage pas, faute d'une instruction suffisante, toutes les faces des questions qui se présentent à nous dans la vie publique et dans la vie privée. Il faut donc qu'une démocratie se préoccupe avant tout de l'instruction. Les principes de la morale sont les tendances naturelles dirigées et modifiées par la raison, qui, elle-même, se perfectionne et s'élève par l'instruction.

Cette instruction dans un état démocratique ne saurait être donnée par les religions qui lient intimement toute étude aux questions religieuses et mêlent l'intervention divine à toute idée de morale et de vertu. En obligeant les citoyens à envoyer leurs enfants à l'école — car il ne faut pas parler des cas exceptionnels où l'enfant est instruit dans sa famille — le législateur ne devait pas oublier qu'on est également citoyen français, qu'on soit né juif, protestant ou catholique, voire même de parents libres-penseurs, positivistes ou panthéistes. Il ne fallait donc imposer que les études ne touchant pas à la liberté de conscience. La loi du 28 mars a décidé, — contrairement à la loi de 1850 — qu'aucune religion ne serait enseignée dans les écoles de l'Etat et que chaque culte expliquerait ses dogmes dans ses temples: le juif à la synagogue, le protestant au temple, le catholique à l'Eglise. Ce dernier n'avait pas à se plaindre; les églises ne lui manquent point et leurs clochers dominant, sur toute la France, les villes et les villages. Or, ce fut cette religion, la mieux partagée, qui cria à la persécution. C'est que la religion catholique a pris l'habitude d'écraser les autres religions et les opinions philosophiques; ce n'est pas seulement une religion de croyance personnelle, c'est une religion politique, un culte de combat. S'il est contemplatif pour quelques ordres monastiques, il est actif, mouvementé, agressif et dominateur dans ses chefs et leur armée d'élite combattant hors des cloîtres.

C'est la morale surtout que la religion considère comme son bien, elle l'a fait sienne en l'enseignant mêlée à ses dogmes; pour elle, il n'y a pas de morale indépendante du Dieu au nom duquel on l'explique et la commente; présenter la morale tirant ses principes du raisonnement, de la conscience, c'est-à-dire d'une intelligence formée par les progrès de la civilisation, par les conquêtes de la science, c'est dépouiller la religion d'un bien qu'elle a fait sien, qu'elle s'est approprié en la transformant à sa façon. Aussi les religions considèrent comme leurs plus dangereux adversaires ceux qui s'abstiennent cependant de discuter leurs révélations, veulent en séparer les principes de morale pour les enseigner sans parler des dogmes religieux. Elles sentent que l'utilité de la religion se lie si intimement à l'utilité de la morale, quand elle seule l'enseigne, que le culte disparaît quand la morale est enseignée sans la religion.

De là ces colères contre l'instruction laïque. En vain la loi établissait avec une précision parfaite les rapports d'un gouvernement démocratique avec l'enseignement: apprendre dans l'école qui est payée par l'Etat, c'est-à-dire par tous, ce qui comprend les connaissances nécessaires à tous les citoyens; laisser à chaque culte l'instruction religieuse.

En ces termes, le bon sens rendait bien difficiles les attaques contre la loi. Comment se plaindre d'un enseignement ne touchant pas à la religion, laissant à ses ministres le soin de la professer dans toute sa pureté.

Les griefs manquant, il fallut les inventer. L'école était neutre, on a voulu faire croire qu'elle était athée, les curés ont rempli leurs sermons d'allégations mensongères; les évêques ont tonné dans leurs mandements; la sacrée Congrégation de l'Index a condamné les manuels, sans pouvoir

citer un seul passage qui ne fût l'expression de la morale la plus irréprochable; enfin, on a fait un nouvel abus de l'excommunication, cette vieille arme usée par un long service et nécessitant tant de ménagements pour ne pas se briser dans la main qui l'emploie imprudemment.

Qu'est-il résulté de cette guerre passionnée contre la démocratie, respectueuse de la liberté de conscience, de la libre-pensée, et établissant dans ses écoles la morale indépendante de tout culte?

Les hommes de bonne foi ont blâmé ces accusations sans fondement, cette lutte de parti pris; ces polémiques ardentes ont amené des représailles, et un jour Paul Bert a jeté dans la presse tout l'arsenal de ces pratiques d'idolâtrie qui restaient dans l'ombre. On a vu cette religion si violente, remontant obstinément vers le passé, publiant ses miracles de chaque jour, ses étonnantes canonisations comme des défis à la science, au bon sens, laissant partout percer ses visées politiques et, tandis que tout marche et progresse, restant immobile ou plutôt s'efforçant de revenir en arrière.

Par l'excès de ses efforts, on a compris son impuissance: on a vu les foudres papales émoussées, l'argent qui, jadis, ne manquait jamais à ses œuvres, à son denier de Saint-Pierre, se faire rare dans les troncs inutilement ouverts, les écoles libres, c'est-à-dire cléricales, prêtes à se fermer faute des subsides vainement cherchés dans les réclames de la presse, les ventes de charité et les conférences pieuses.

Et, à côté, la démocratie fait son œuvre au grand jour. Ses écoles, sur toute la France, donnent une large instruction. Dégagé enfin de la domination du curé, des longues récitation du catéchisme, des interminables prières qui remplissaient les heures de classe, l'instituteur peut, désormais, instruire ses élèves des choses de ce monde, où il faut faire son devoir avant de rêver à une autre vie.

Dans l'école qui servit si longtemps à préparer des fidèles à l'Eglise romaine, on forme enfin, pour le pays, des citoyens français; l'instituteur verra chaque jour plus nombreux à ses leçons les élèves qu'accaparaient les prêtres, et le temps viendra — plus proche qu'on ne le pense — où le catéchisme ne s'imprimera plus, et où les manuels de morale laïque seront dans toutes les écoles.

La Bible

Respect aux religions, mais guerre aux théocraties: c'est un de nos principes. Nous ne voulons point du gouvernement des curés, mais nous respectons le sanctuaire des convictions intimes, profondes et sincères, à ce point que nous admettons volontiers, avec Béranger, la liberté même d'aller à la messe.

Mais nous est-il défendu de signaler les singulières doctrines qui s'épanouissent en bonne place dans le livre sacré des Hébreux et des Chrétiens? Avez-vous quelquefois lu le livre de l'Ecclésiaste? Vous n'auriez pas perdu votre temps. La fin du chapitre III est surtout, entre bien d'autres passages, étonnamment remarquable:

19. — Une même mort est à l'homme et à l'animal, et leur condition est égale; comme l'homme meurt, ainsi l'animal meurt; l'un et l'autre respirent de la même sorte et l'homme n'a rien de plus que l'animal; tout est assujéti à la vanité.

20. — L'un et l'autre vont en un même lieu; ils ont été faits de la terre, et ils retourneront également à la terre.

21. — Qui a su si l'âme des fils d'Adam monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas?

22. — Et j'ai reconnu que rien n'est meilleur pour l'homme que de se réjouir en son œuvre, et que c'est là sa part; car qui l'amènera à connaître ce qui sera après lui?

N'est-ce pas le matérialisme dans sa forme la plus simple, résumé en exemples frappants?

Qui aurait cru que la Bible pût jamais enseigner le matérialisme?

CATHOLIQUES ET FRANCS-MAÇONS

Nous avons publié, sous ce titre, une liste curieuse des Maçons appartenant à la haute bourgeoisie, à la noblesse et au clergé lyonnais. Ce relevé, donné par la *Décentralisation* au temps où ce journal pieux livrait, dans la bonne ville de Lyon, de grands combats de plume pour Dieu et le Roy, nous avait été remis à point en mémoire par la lettre d'un de nos amis d'Annonay critiquant quelques parties d'un article du *Franc-Maçonn*. Ses courtoises objections, en attirant notre attention sur le rôle des catholiques d'autrefois dans la Maçonnerie, nous ont procuré l'occasion d'insister sur l'étrange rapprochement, au siècle dernier, des hommes qui, en France surtout, sont devenus des adversaires passionnés, à la suite d'un nouvel abus de l'excommunication.

L'appréciation de cette situation d'autrefois, aujourd'hui si profondément modifiée, est intéressante à lire, lorsqu'elle émane d'un écrivain dont l'article fut accueilli, même avec quelques réserves prudentes, dans un journal dont l'orthodoxie ne pouvait être mise en doute; la *Décentralisation* ne saurait être soupçonnée.

Voici les observations qui suivaient la nomenclature si inattendue pour les lecteurs d'une dévotion feuille, tous habitués à regarder les Maçons, passés et présents, comme des suppôts de Satan, et stupéfaits d'y voir figurer des chanoines et autres pieux personnages mitrés et crossés.

Ce tableau, disait-il, qui paraît surprenant à plusieurs, est d'une exactitude absolue; il est emprunté partie aux listes officielles, dont quelques-unes sont conservées à la Bibliothèque de la Ville, partie à certains documents inédits, partie aussi aux *Ephémérides des Loges maçonniques de Lyon*, publiées en 1875, et qui doivent être considérées comme un recueil officiel, car elles ont été dressées d'après les archives des Loges par M. Edouard Vacheron, conseiller municipal et Vénérable de la Loge *Simplicité-Constance*.

Mais, à vrai dire, ce résultat n'a rien qui doive étonner, si l'on se rend compte du caractère de la Franc-Maçonnerie à cette époque. Cette Société était chez nous une importation anglaise, elle en eut tout l'esprit et toutes les tendances.

Pendant le règne de Louis XV, il se forma, dans les hautes classes de la Société française: clergé, noblesse et bourgeoisie, un parti politique qui avait pour objet d'appliquer à la France le régime du gouvernement anglais. Ce régime consistait, on le sait, à mettre tout l'exercice du pouvoir entre les mains d'une aristocratie maîtresse en même temps de toute la richesse publique. C'est tout simplement le système républicain dont Rome a été le type le plus parfait.

Les Francs-Maçons du dernier siècle, disposant de presque toutes les ressources matérielles et intellectuelles du pays, ayant à leur tête les plus riches familles, les plus grands seigneurs du royaume et jusqu'aux princes du sang, furent en peu de temps complètement maîtres de l'opinion et du mouvement politique. A Lyon, leur influence se manifesta d'abord par le changement de mode de l'élection des échevins, qui fut enlevée aux corporations et aux artisans pour être attribuée à quelques notables. Cette révolution était radicale, non seulement parce qu'elle réduisit de 150 à 20 le nombre des délégués électeurs, mais aussi parce que ceux-ci n'étaient plus les représentants des principes démocratiques.

Dans la politique générale, l'action des Loges ne fut pas moins prompte et prépondérante. Ce fut la Franc-Maçonnerie qui fit éclore et inspira le mouvement de 1789.

La Constitution de 1790 était toute prête, l'Assemblée nationale existait avant que les États-Généraux ne fussent convoqués; la réunion des trois ordres n'était que la réalisation, au point de vue législatif, de l'égalité entre les différentes castes sociales réalisées dans les Loges; la majorité écrasante qui domine la Constituante avait la même origine; la plupart des députés étaient Francs-Maçons.

Au début, il ne faut pas s'y tromper, la Franc-Maçonnerie ne poursuivait la destruction ni de la monarchie ni de la religion. Elle voulait un clergé national comme en Angleterre, mais catholique quant au dogme; elle tenait à la Maison de Bourbon et au Roi; mais elle voulait que celui-ci, comme les princes de la Maison d'Orange, fût le serviteur de l'aristocratie, et elle était disposée à opérer au besoin une substitution dynastique. Le duc d'Orléans, le comte de Provence lui-même, paraît-il, étaient tout disposés à se prêter à cette combinaison.

Tels étaient les projets et les vues de la Franc-Maçonnerie française; et, à juger des choses froidement, d'après l'état de la Société à cette époque, on est forcé de reconnaître que ce système a pu séduire des hommes éminents, vertueux, et des mieux intentionnés. Il est certain que la majorité de ces hommes croyaient faire une œuvre utile et pour l'Etat et pour la religion. Ils omettaient seulement certains points, et l'un des plus essentiels, c'est qu'ils confondaient mal à propos la France avec l'Angleterre. Celle-ci est une république aristocratique avec un président héréditaire; la France est une monarchie essentiellement démocratique, oui, démocratique et dans la théorie et dans la pratique. Deux faits entre autres, le constatent: premièrement en ce que le Roi n'est pas chez nous, comme en Angleterre, l'instrument d'une caste, mais le représentant direct de tous les citoyens, depuis le plus grand seigneur jusqu'au dernier paysan, de telle sorte que l'on ne pouvait toucher au pouvoir royal sans détruire la constitution du royaume et livrer l'une ou l'autre des classes à la merci de celle qui saurait s'emparer du pouvoir; secondement la fortune publique était déjà démocratiquement partagée chez nous, et notamment la propriété, infiniment divisée depuis plusieurs siècles, était, pour une grande partie, entre les mains du paysan; le prolétariat, quoique n'ayant encore aucune fonction politique définie, était depuis longtemps moralement émancipé et ayant conscience de lui-même, jouait un rôle sérieux et parfois décisif dans certaines circonstances.

Dans de telles conditions, c'était folie de vouloir établir en France un gouvernement sur le modèle de l'Angleterre ou des États-Unis. Un prompt succès couronna cependant les premières manœuvres de la Franc-Maçonnerie, les travaux de l'Assemblée Nationale s'opèrent presque sans obstacles, le Roi céda et la Constitution de 1791 fut promulguée. Peu après, quand Louis XVI, dépourvu de toute autorité, ne put plus supporter le poids de cette royauté fatale, il sembla que l'évolution dynastique allait s'opérer; la connivence des loges allemandes qui dirigea la fameuse campagne de 1792, était destinée à favoriser cette opération en l'appuyant sur une apparence de gloire militaire. Tout cela fut inutile, en détruisant le pouvoir royal on avait, du même coup, brisé le lien qui unissait la société française, la nation se trouva divisée en deux camps qui se livrèrent une lutte acharnée et aveugle; et, à la faveur de ce gigantesque conflit, une poignée d'hommes s'empara du pouvoir et usurpa la souveraineté de la nation.

La Franc-Maçonnerie, il faut le reconnaître, résista et, comme la démocratie vendéenne, elle essaya de lutter contre l'usurpation et la tyrannie de la Convention.

Lyon fut le théâtre de cette résistance surannée et glorieuse. Les Francs-Maçons lyonnais combattirent presque tous sur les remparts de notre ville assiégée, ils succombèrent. Déjà la Convention avait proscrié la Franc-Maçonnerie comme toutes les autres sociétés qui pouvaient contrebalancer son absolutisme; mais ce ne fut qu'après la prise de Lyon que cette puissante association dut se reconnaître vaincue. A partir de ce moment, toutes les loges de France « se mirent en sommeil » suivant le langage mystique des initiés, mais ce sommeil était la mort. Le bruit sourd du couteau sanglant qui retentissait sur la place des Terreaux célébrait les funérailles de la Franc-Maçonnerie française au sein de la grande cité, où elle avait pendant trente ans régné en souveraine.

Il sera nécessaire de raconter quelque jour comment les loges « mises en sommeil, » se ré-

veillèrent pour reprendre ce travail obstiné dans la voie du progrès, que les persécutions, de quelque parti extrême qu'elles viennent, peuvent interrompre, mais ne sauraient jamais arrêter.

L'ÉGLISE DE FOURVIÈRE

Tandis que le parti clérical s'apitoie sur le sort des pauvres, il élève partout de somptueux monuments dont la construction coûte des millions.

C'est, à Paris, l'immense sanctuaire qui va dominer Montmartre; c'est, à Lyon, la riche église de Fourvière. Voici, pour cette dernière, des détails publiés par l'*Echo* qui donnent une idée des sommes dépensées pour cette œuvre religieuse.

Longueur extérieure de l'église, y compris la galerie absidiale et le perron.....	86m
Largeur extérieure.....	35m
Longueur intérieure.....	86m 50
Largeur intérieure.....	19m
Hauteur des voûtes de la crypte.....	9m 50
Hauteur des voûtes de l'église supérieure	27m
Hauteur des monolithes de granit des colonnes de la façade.....	8m 20
Diamètre desdites colonnes.....	1m
Cubage des chapiteaux.....	5m
Hauteur de la statue de saint Michel.....	4m
Hauteur du groupe de l'archange et du dragon.....	7m
Hauteur des croix.....	12m 90
Altitudes au-dessus du niveau de la mer:	
Place Bellecour.....	170m
Sol de la crypte.....	287m 65
Sol de la terrasse des Marronniers.....	292m 15
Sol de l'église supérieure.....	297m 65
Plate-forme de l'Observatoire.....	330m 30

Le rédacteur qui a reproduit ces notes a eu tort d'omettre les chiffres relatifs au saint Michel doré; il eût été curieux de savoir exactement ce que mesure et ce que vaut surtout ce saint militant élevé au-dessus de Lyon.

Quelques Réflexions de Diderot

SUR LA RELIGION ET LA POLITIQUE

Nous croyons utile de mettre sous les yeux des lecteurs du *Franc-Maçonn* quelques passages d'une œuvre, récemment encore inédite, de Diderot, publiée dans la *Nouvelle Revue*, du 1^{er} septembre 1881, par M. Maurice Tourneux, sous ce titre: « Mémoire envoyé par Diderot à l'impératrice de Russie, au retour de son voyage à Pétersbourg. » C'est, d'ailleurs, le titre que l'auteur lui-même avait donné. Diderot expose, dans son Mémoire, certaines théories qui ne devaient pas être absolument du goût de Catherine II, et qui ne sont pas davantage du goût de ses successeurs.

Dans les parties que nous allons citer, Diderot conseille à la tsarine de séparer entièrement le pouvoir politique du pouvoir religieux, et de ne pas donner aux ministres des cultes une place privilégiée dans l'Etat.

« Je n'aime point, dit Diderot, à faire entrer dans les actes de la souveraineté des gens qui préchent un être supérieur au souverain, et qui font dire à des êtres tout ce que leur plaît.

Petits Dialogues philosophiques

DEUXIÈME DIALOGUE

Notre ami Guignol, qui errait très mélancoliquement dans la rue de la République, en réfléchissant aux causes et aux effets du scrutin de dimanche, se heurta contre M. Leroy-Beaulieu qui passait tout fringant au milieu d'un petit cortège de réactionnaires illustres.

Guignol. — Eh! nom de nom! cognez donc pas si fort, grand marquant!

M. Leroy-Beaulieu. — Pardon, excuse, je suis pressé.....

Guignol. — Mais je vous ai vu à quèque part....., mais je te connais....., mais, attends donc, t'es le grand économiste!

M. Leroy-Beaulieu (flatté). — En effet, mon cher, je suis celui qui incarne la science économique.....

Guignol. — Oh! je sais ben. C'est toi que racontes aux gones que le pain est cher quand le blé n'est pas bon marché, et te te mets de coin de bons pecuniaux à force de trouver de cavets que t'achètent tes journaux pour y apprendre ces beaux affaires.

M. Leroy-Beaulieu. — C'est moi qui ai démontré que si la République ne suivait pas la voie que je lui indique, elle était perdue à bref délai.

Guignol. — Et pis, pour que le délai soye encore un petit peu plus bref, t'es allé lui tirer un coup de Jarnac avé tous les orléanisés et tous les badin-goins du déportement!

M. Leroy-Beaulieu. — Vous exagérez, mon ami, je ne suis pas sur la liste de M. De Prandières, bonapartiste; de M. De Jerphanion, royaliste, ou de M. Brolemann, orléaniste. Je suis avec MM. De Jerphanion, De Prandières et Brolemann, libéraux, conservateurs sans cocarde et admirateurs de mes idées économiques. Je ne connais pas leur couleur et je ne veux pas la connaître. Ils sont charmants! ils m'ont mis en tête de leur liste; mettez-vous à ma place, mon cher Guignol, qu'auriez-vous fait?

Guignol (indigné). — Ça que j'aurais fait! j'aurais perferé manger toute ma vie de pain bis et de claquereys, et jamais licher tant seulement un canon, que de tourner ma veste comme te viens de tourner la tienne, entends-tu, Messieu Leroy-Beaulieu! Mais y a de particuyers que comprennent pas ça. Ah! m'n'ami, te v'la en bonne compagnie. Suffit qu'on te croyait un petit peu républicain, t'as aidé tous les pillereaux de réassessionnaires à apincher de votes pour leur liste. Y aillent qu'incher de partout: Voyez comme nous sons de bons zigs; nous ons si peu envie de ficher la république à bas que nous sons amis comme çayons avé z'un fameux républicain, avé ce célèbre M. Leroy-Beaulieu qu'est l'ami du peuple et des canuts, vu qu'il est pour le libre-échange et pour la richesse de la fabrique yonnaise. Et y se font pèter l'embuni à force de rigoler, maintenant qu'y z'ont trouvé quarante-cinq mille imbeciles qu'ont voté pour eusses. Et y vont continuer de se faire petits, tout petits, par d'arrière toi pour garder leurs quarante-cinq mille voix et quèques-unes de plus, s'y a plan; et pis te verras le coup quand les élessions seront finies. Te verras les marquys Peterets de Bellecour que raconteront dans leur papelard qu'y a cinquante mille yonnais avé leurs femmes et leurs enfants

(ce qui fait deux cent mille gones, tant hommes que fenons) que reclament la royauté avé les nobles, avé les curés, avé les jésuites, avé les capucins, avé toute la sampillerie de monde que sont en ranche par d'arrière Philippe VII pour sucer les pauvres cavets comme toi z'et moi!

M. Leroy-Beaulieu. — Mais, mon cher, vous allez trop loin, je suis républicain, on le sait, et jamais.....

Guignol. — T'es républicain approchant comme M. Jules Simon, que n'est républicain que pour taper sur la République, ou bien comme c't'autre apôtre que s'appelle Andrieux et qu'est allé monter le coup aux paysans mal instruits des Basses-Alpes, vu qu'il savait bien que ses grimaces ne lui servaient plus à rien dans son pays natable.

M. Leroy-Beaulieu. — Oh! fi, me comparer à M. Andrieux, un casse-cou, un pétardier, un sceptique!

Guignol. — Je te compare pas, je te mets plus bas. Te nous as fait plus de mal que lui. D'abord, il est maboule, et toi, les gones te prenaient pour un messieu que nous embêtait avec son économie politique, mais qu'était un malin pour tirer tes comptes. Et te nous as trahis. Et au lieu de nous aider, te nous as tombé dessus en te mettant avé les plus grands ennemis de note République. Te n'as pas travaillé avé des gones que serions contents si tout allait bien, te t'es mis avé des artignolles que n'ont que l'idée de tout piautrer pour attraper l'assiette au beurre. Si les affaires allient bien, si tout le monde étions contents et satisfaits, t'imagines-tu que tes Prandières, tes Jerphanion, exceleris, exceleris, s'arrêteront de nous tomber sur le casaquin? Ils seraient encore plus enrégés pour arraper la République. — Et toi que t'assembles avé eusses, te me fais

l'effet de leur arressembler un petit peu de trop.

M. Leroy-Beaulieu. — Je vous assure.....

Guignol. — Te fatigues donc pas, cavet. Je te connais à c'te heure et au moins te ne nous gouvereras plus. Et pis, nom de nom, c'est pas domage, non plus, ça qui nous arrive. Au moins, maintenant, nous savons où que les t'amis se tiennent et pis aussi les ennemis. S'agit, à c'te heure, de vous faire un petit peu le poil, et te vas vitrer si nous vons nous unir pour vous apprendre comment qu'on tient tati à Lyon quand la meman République est en danger!

Ah! vous avez voulu nous faire voir que lorsque les gones sont désunis, ils sont plus bons qu'à se faire ficher le pied où que tu sais. Eh ben, puisque t'es professeur d'affaires scientifiques, te vas t'apercevoir si nous sons de bons élèves. T'auras pas besoin de nous faire deux fois la leçon. Primo et d'une, pour que te soyes bien sûr que nous avons compris, nous allons te prier, avé soixante mille voix, de t'en aller là d'où que tu viens, toi et ta bande de mandrins que t'emboîte le pas.

Et te pis, si te n'es pas content, cavet, si tes pillereaux d'associés sont pas plus contents que toi, dis-leur donc que Guignol leur z'a défendu de toucher tant seulement un grolon de la meman République. — et que c'est moi que je monte la garde autour!

Guignol, furibond, fait le moulinet avec sa trique, et M. Leroy-Beaulieu, peu rassuré, se précipite rejoindre ses nouveaux amis, qui lui font un rempart de leurs nobles corps. — Henri V en tressaille de joie dans sa tombe.

(à suite au prochain numéro.)

